

EXTRAIT DU REG
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	9
• présents	7
• votants	8
• absents	2
• exclus	0

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 22 janvier 2020 à 18 heures 00

Date de convocation :
17 janvier 2020

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Délibération n°01.2020

M. THIRIOT Christian, Maire.

Convention avec la commune de Vercoiran pour la participation complémentaire santé agent intercommunal

Étaient présents :

THIRIOT Christian, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, MARCHAL Laurence, DUMAS Chantal, ETIENNE Pierre, MILLET Jérôme.

Excusé : DRAMAIX Jean-Guy (a donné pouvoir à THIRIOT Christian)

Absent : BERARD Patrick

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Monsieur le Maire présente la convention proposée par la commune de Vercoiran qui a pour objet de fixer les modalités de remboursement d'une partie de la participation versée en faveur de l'agent intercommunal dans le cadre de l'adhésion à la convention de participation couvrant le risque santé. La présente convention précise la répartition de chaque collectivité au prorata des heures effectuées par commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve cette convention
- Autorise Monsieur le Maire à la signer et à signer tous documents afférents à ce dossier
- Décide de prévoir les crédits nécessaires au budget 2020.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en le .

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 22 janvier 2020

Le Maire Christian THIRIOT

